SAINT-LÔ AGGLO À VOS CÔTÉS !

Les aides aux entreprises de nos partenaires

Les acteurs du territoire vous accompagne dans vos projets et met à votre disposition des aides financières permettant de développer votre activité professionnel.

Le coût de pouce de la Région Normandie

Ce dispositif fiancé par la région Normandie permet d'accompagner techniquement et financièrement les primo créateurs ou primo repreneurs de TPE de moins de 10 salariés d'une subvention pouvant aller jusqu'à 13 500 €.

EN SAVOIR PLUS

Le prêt d'honneur

Initiative Centre Manche est une association qui propose des prêts d’honneur aux créateurs et aux repreneurs d’entreprises afin de compléter l’apport personnel. Il est d’un montant moyen de 10 000 €. Il peut sous certaines conditions être couplé avec un prêt d’honneur BPI.

EN SAVOIR PLUS

Le financement AD Normandie

L’Agence de Développement pour la Normandie a vocation à accompagner les entreprises au quotidien afin de les aider à formaliser leurs projets et à identifier les solutions financières qui permettront de les faire réussir.

EN SAVOIR PLUS

Le prêt de l'Adie

L’Adie est une association qui met en place des prêts d’un montant maximum de 12 000 € aux entreprises qui ne sont pas fiancés par les banques.

EN SAVOIR PLUS

Bpifrance

Elle finance et accompagne les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie, en aide à l’innovation et en fonds propres. Ce faisant, Bpifrance agit en appui des politiques publiques conduites par l’Etat et les Régions.

Bpifrance les accompagne dans leurs projets de développement, de transition écologique et énergétique, d’innovation et à l’international.

EN SAVOIR PLUS

Le Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants de l'Ursaff

Il vise à soutenir les travailleurs indépendants (artisans, commerçants, auto-entrepreneurs et certaines professions libérales) qui rencontrent des difficultés liées à leur santé, à la conjoncture économique ou à un sinistre.

EN SAVOIR PLUS

Fond de transformation des buralistes

Ce dispositif est financé par les douanes françaises. La Chambre de commerce et d'industrie accompagne les professionnels dans le diagnostic et le montage de dossier.

EN SAVOIR PLUS

STÈRE
RGÉ DES PETITES
OYENNES ENTREPRISES
OMMERCE, DE L'ARTISA
J TOURISME

Fond accessibilité

Ce dispositif est financé par l'état français. Il sert à financer le diagnostic, un accompagnement à la maîtrise d'ouvrage et la mise en conformité des établissements recevant du public de 5ème catégorie.

EN SAVOIR PLUS

CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00